



Chère traductrice, cher traducteur,

Nous serions heureuses de vous compter parmi les fournisseurs de MLI. Afin de vous donner un aperçu de la manière dont nous fonctionnons, voici un extrait du document que nous fournissons à nos traducteurs dans le but de donner les meilleures bases possibles à notre collaboration :

Contenu

I. La prestation	2
• Quel type de prestation attend-on de moi ?.....	2
• Ma traduction est-elle relue ?.....	2
• Quels sont les critères de qualité auxquels MLI est attachée ?.....	2
II. La communication avec les chefs de projet MLI	3
• Qui sont les chefs de projet MLI et comment les contacter ?.....	3
• Puis-je refuser un projet ?.....	3
• Que faire si j'ai des questions sur un projet ?.....	3
• Que faire si je vois que j'aurai du mal à respecter un délai convenu ?.....	3

I. La prestation



Quel type de prestation attend-on de moi ?

Nous ne faisons généralement appel à nos traducteurs que pour des tâches de traduction « pure ».

MLI assure, de son côté, la préparation des fichiers pour qu'ils soient traduisibles sous Studio, la maintenance des mémoires de traduction (ci-après « TM ») et des bases de données terminologiques Multiterm (ci-après « MTT »), l'interface avec le client, la relecture s'il y a lieu, l'implémentation des éventuelles réponses du client qui nous parviendraient après que le traducteur a livré (le traducteur pourra être consulté sur les éventuelles modifications à apporter à son texte dans ce cadre), et le contrôle du bon à tirer, le cas échéant.

Dans de rares cas, MLI pourra vous contacter pour d'autres types de tâches (traductions de glossaires terminologiques, relectures ou autre). Dans ce cas, le chef de projet conviendra avec vous d'un tarif spécial adapté au travail demandé. Si vous ne désirez pas être contacté(e) pour certains types de tâches, n'hésitez pas à nous en informer : nous en tiendrons compte.



Ma traduction est-elle relue ?

Cela dépend de la prestation demandée par le client. Dans certains cas, votre traduction est relue intégralement en interne et comparée au texte source. Dans d'autres cas, nous effectuons un simple « spot-checking » qui nous permet de nous assurer que vous avez bien suivi les consignes, respecté la terminologie et qu'il n'y a pas de fautes de français ou de coquilles dans le texte français.



Quels sont les critères de qualité auxquels MLI est attachée ?

Nous évaluons nos traducteurs sur quatre points essentiels :

- La bonne compréhension du texte source et son rendu fidèle dans le texte cible
- Le style, c'est-à-dire si le texte final « coule bien », s'il est adapté au type de texte, au domaine concerné et au public ciblé
- Le respect des instructions et de la source, c'est-à-dire si la terminologie du client (TM, MTT et/ou éventuel glossaire supplémentaire) a bien été suivie, si le traducteur a tenu compte des réponses que le client a donné à ses questions, si les instructions en termes de style, de longueur des segments et autres ont été respectées, si la mise en forme du texte source a bien été reprise dans le texte cible, etc.
- L'orthographe, la grammaire, le respect des conventions typographiques

Si votre travail ne répond pas de manière suffisante à ces critères, nous nous réservons le droit de vous renvoyer votre traduction en vous demandant de la rectifier.

II. La communication avec les chefs de projet MLI



Qui sont les chefs de projet MLI et comment les contacter ?

MLI compte actuellement 9 cheffes de projet qui sont toutes diplômées en traduction. Elles sont donc amplement familiarisées avec les problématiques de ce métier et peuvent tout à fait comprendre les difficultés que vous pouvez parfois rencontrer. N'hésitez pas à communiquer avec elles.

Nous sommes disponibles pour répondre à vos mails de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi.

Pour chaque projet, vous n'avez généralement affaire qu'à une seule interlocutrice. Cependant, si celle-ci est obligée de s'absenter, il y aura toujours quelqu'un pour prendre le relais sur sa boîte de réception et répondre à vos mails.



Nous sommes toutes connectées sur Skype pendant nos heures de travail. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous joindre par ce biais.



Puis-je refuser un projet ?

Naturellement ! Et ce, quelle que soit la raison : si vous n'avez pas le temps ou si le sujet vous semble dépasser vos compétences, n'hésitez surtout pas à nous le dire. Nous apprécions la franchise des traducteurs qui ne se surestiment pas et savons que, dans notre métier, on peut par moment être « surbooké ».



Que faire si j'ai des questions sur un projet ?

Les poser ☺. Que ce soit parce que vous avez des difficultés techniques avec le logiciel de TAO ou parce que le sens d'une phrase, d'un mot, d'un sigle dans le texte à traduire vous échappe, n'hésitez pas à contacter le chef de projet responsable de cette traduction.



Que faire si je vois que j'aurai du mal à respecter un délai convenu ?

Franchement, c'est le genre de situation que nous préférierions éviter. Nous vous recommandons de bien étudier le délai avant d'accepter un projet et de nous indiquer votre meilleur délai si celui que nous vous proposons ne vous convient pas. Nous faisons notre maximum pour le repousser, quand nous pouvons.

Toutefois, comme personne n'est à l'abri des imprévus, prévenez-nous dès que vous voyez que vous risquez d'avoir du mal à respecter le délai. N'hésitez pas à nous préciser les raisons de votre retard (sans forcément rentrer dans les détails) : nous essaierons d'être compréhensives.



Il vous reste des questions ??? Écrivez-nous !